

# Fiche complémentaire — PEUT-IL ÊTRE JUSTE DE DÉSOBÉIR AUX LOIS ?

Notions : **Justice, État.**

Perspective : *La morale et la politique.*

Repères conceptuels : **légal / légitime ; égalité / équité.**

## 1. le droit est-il toujours conforme à la morale ?

### Droit et morale

Une **loi** est une règle qui prescrit ce qu'il faut faire et ne pas faire. Mais toutes les règles ne sont pas de même nature : il faut distinguer le **Droit** et la **morale**.

- **Le Droit** : l'ensemble des règles **écrites** (codes civil, pénal...), communes à tous les citoyens. Il détermine ce qui est **légal**.
- **La morale** : des règles **non écrites**, transmises par l'éducation, et qui peuvent varier d'une personne à l'autre. Elle détermine ce qui est **légitime**.

C'est l'écart possible entre les deux qui rend la question pensable : une loi peut être **légale mais illégitime** (lois esclavagistes, lois ségrégationnistes).

### Obéir n'est pas se soumettre

Pour bien poser le problème, il faut distinguer deux attitudes :

- **Se soumettre** est un acte de **nécessité** : on n'a pas le choix (je me soumetts au voleur qui me menace, au dictateur dans un État policier). On ne se soumet donc jamais librement.
- **Obéir** est un acte **libre** : j'obéis à une loi que je pourrais transgresser. Obéir implique donc toujours la **possibilité de désobéir**.

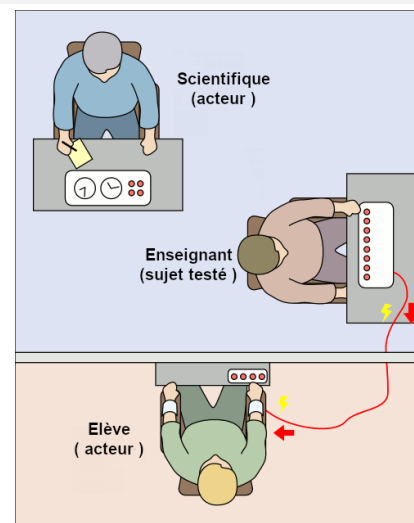
### Pourquoi obéit-on ?

#### L'expérience de Milgram (1960)

Dans l'expérience de Stanley Milgram, des sujets devaient infliger (en apparence) des décharges électriques croissantes à un « élève ». **65 %** sont allés jusqu'à 450 volts, sur le seul ordre de l'expérimentateur. L'expérience révèle la force de l'obéissance à l'autorité — et pose la question : à partir de quand cette obéissance cesse-t-elle d'être un devoir pour devenir une faute ?

« Imaginez l'expérience suivante : à la suite d'une petite annonce, deux personnes se présentent à un laboratoire de psychologie effectuant des recherches sur la mémoire. L'expérimentateur explique que l'une d'elles va jouer le rôle de "maître" et l'autre celui d'"élève". Le maître va soumettre des associations de mots à l'élève, et à chaque fois que celui-ci se trompera, il devra le sanctionner par une décharge électrique. Devant le maître, on attache l'élève sur une chaise et on fixe des électrodes à ses poignets. Puis on introduit le maître dans une autre pièce et on le place devant un impressionnant stimulateur de chocs composé d'une trentaine de manettes allant de 15 à 450 volts. [...] Ces expériences ont effectivement existé (dans les années 60), mais dans des conditions très particulières. L'élève était en fait un comédien professionnel qui simulait la douleur ; le stimulateur de chocs, les sangles et les électrodes n'étaient que des artifices destinés à tromper le maître qui, lui, était le véritable sujet de l'expérience. Car celle-là ne visait pas à contrôler la capacité de mémorisation, mais le niveau de soumission à l'autorité. Or, les résultats sont impressionnants : sur 40 personnes, 26, soit 65 % sont allées jusqu'à 450 volts ! Rappelons que dès 330 volts, l'élève ne répond plus, et que des maîtres ont cru qu'il était mort, mais ont néanmoins continué. »

Jacques Lecomte, *Sciences humaines* (n° 72, mai 1997)



## 2. Désobéir est toujours injuste (Platon, le Criton)

**Première thèse** : il ne faut **jamais** désobéir aux lois, même injustes. C'est la position que défend Socrate dans le *Criton* de Platon, alors qu'il attend en prison une exécution qu'il sait pourtant être **injuste**.

**a) Le principe : ne jamais commettre l'injustice.** Pour Socrate, répondre à une injustice par une autre (s'évader pour échapper à une sentence injuste) ne fait qu'ajouter une faute à une faute :

« Il ne faut donc jamais faire d'injustice, ni rendre le mal pour le mal, quelque chose qu'on nous ait fait. »

La justice est ici un **absolu moral** : on ne la transgresse en aucun cas.

**b) Désobéir détruirait l'État.** Dans la *prosopopée des Lois* (Socrate fait parler les Lois d'Athènes), celles-ci objectent qu'aucune cité ne peut subsister si chaque particulier annule les jugements qui lui déplaisent. Le citoyen, par ailleurs, doit tout à sa patrie (la vie, l'éducation), comme à un parent.

**c) L'alternative légitime : obéir ou persuader.** Les Lois ne suppriment pas toute contestation, mais elles n'autorisent pas la transgression par la force :

« il faut ou la ramener par la persuasion, ou obéir à ses commandements ».

On peut donc chercher à **changer une loi** — mais par le débat, jamais en la violant.

## 3. La désobéissance peut être légitime

**Seconde thèse** : il existe des cas où désobéir est **juste**, parce que la loi est moralement injuste.

Qu'est-ce que la désobéissance civile ? Désobéir **publiquement** à une loi, dans un État démocratique, non pour renverser le gouvernement mais pour l'obliger à **changer cette loi**, au nom de la justice morale (le *légitime*) contre la loi en vigueur (le *légal*).

**a) Antigone (Sophocle) — les lois non écrites.** Antigone enterre son frère malgré l'interdiction du roi Créon. Elle oppose à l'édit du roi une loi supérieure, morale et religieuse :

« ce n'est pas Zeus qui les a proclamées [...] lois non écrites, celles-là, mais infaillibles ».

La légitimité morale prime ici sur la légalité.

**b) Thoreau — l'invention de la « désobéissance civile ».** En 1846, **Henry David Thoreau** refuse de payer un impôt à l'État américain pour protester contre l'esclavage ; il passe une nuit en prison et théorise son geste dans *La Désobéissance civile*. La conscience individuelle ne doit pas s'effacer devant le législateur.

**c) Rawls — une définition rigoureuse.** **John Rawls** (*Théorie de la justice*, 1971) précise les conditions d'une désobéissance civile légitime. Elle est :

« un acte public, non violent, décidé en conscience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener à un changement dans la loi ».

Trois traits essentiels de la désobéissance civile pour Rawls : elle est **publique** (assumée au grand jour, pas clandestine), **non violente**, et elle fait appel « au sens de la justice de la majorité » — elle ne défend pas un intérêt privé, mais un principe de justice commun.

**d) Une illustration : le Manifeste des 343 (1971).** 343 femmes déclarent publiquement avoir avorté, alors illégal. L'acte est **public, non violent, politique** et vise un **changement de la loi** — il satisfait point par point la définition de Rawls. Trois ans plus tard, la loi Veil légalise l'avortement.